



Procès-Verbal du Conseil Municipal du 05 Juillet 2022

Le mardi 05 juillet de l'an deux mille vingt-deux, à 18h, le Conseil Municipal de Branne régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Marie-Christine FAURE, Maire.

Présents : Marie-Christine FAURE, Véronique PARSAT, Laetitia GUEDES-FERNANDES, Eric NICOINE, Stéphane COLOZZI, Olivier JONQUIERE, Léo GERVILLE-REACHE, Ana MIRADA-GRELOT, Philippe SARRAUTE, Marie-José HOUDRY, Serge MAUGEY, Isabelle HENRY, Pascal OLIVARES

Pouvoirs : Didier GODFROY, à Marie-José HOUDRY
Estelle BARAT, à Isabelle HENRY

A été désigné secrétaire de séance : Serge MAUGEY

Madame le Maire ouvre la séance à 18 h 00 et constate que le quorum est atteint.
Madame le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 08 juin 2022.
Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Demands de scrutin particulier : ~~oui~~ ? non ?

Ordre du jour :

- 2022050701 - Décision modificative n°01
- 2022050702 - Décision modificative n°02
- 2022050703 - Décision modificative n°03
- 2022050704 - Délibération Convention Matériel Communal : Podium
- 2022050705 - Délibération Tarification École
- 2022050706 - Motion de soutien à la pêche de la lamproie
- 2022050707 - Vidéo surveillance
- 2022050708 - Questions diverses

➤ 2022050701 - Décision modificative n°01

Décision modificative concernant un nouveau raccordement-SDEEG d'un administré.

Qualité des échanges :

Pas de débat
Vote POUR à l'unanimité

Pour	Contre	Abstention	Sens du Vote
Faure, Parsat, Guedes-Fernandes, Nicoine, Jonquiere, Gerville-Reache, Henry, Olivares, Grelot, Houdry, Colozzi, Maugey, Sarraute, Pouvoirs : Barat, Godfroy	0	0	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 <i>La décision 2022050701 est adoptée à l'unanimité</i>

➤ **2022050702 - Décision modificative n°02**

Décision modificative concernant une facture non conforme du fournisseur de la tondeuse communale.

La facture ne correspond pas aux standards du Trésor Public.

La commune doit payer la totalité de la facture de la tondeuse et sera remboursée ultérieurement pour la reprise d'un ancien matériel.

La somme correspondante (5999€) sera momentanément prélevée sur le budget (excédentaire) du podium.

Qualité des échanges :

M. Colozzi demande quand cette reprise sera remboursée. Mme le Maire garantit ce paiement.

Vote POUR à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention	Sens du Vote
Faure, Parsat, Guedes-Fernandes, Nicoine, Jonquiere, Gerville-Reache, Henry, Olivares, Grelot, Houdry, Colozzi, Maugey, Sarraute, Pouvoirs : Barat, Godfroy	0	0	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 <i>La décision 2022050702 est adoptée à l'unanimité</i>

➤ **2022050703 - Décision modificative n°03**

Décision modificative concernant une erreur d'orthographe dans le nom d'un parent d'élève sur la liste officielle. Cette erreur sera corrigée.

Qualité des échanges :

Pas de débat

Vote POUR à l'unanimité

Pour	Contre	Abstention	Sens du Vote
Faure, Parsat, Guedes-Fernandes, Nicoine, Jonquiere, Gerville-Reache, Henry, Olivares, Grelot, Houdry, Colozzi, Maugey, Sarraute, Pouvoirs : Barat, Godfroy	0	0	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 <i>La décision 2022050703 est adoptée à l'unanimité</i>

➤ **2022050704 - Délibération Convention Matériel Communal :
Podium**

Délibération concernant la Convention d'utilisation mutualisée d'un podium acheté en commun par les communes de Saint Aubin de Branne, Branne et Cabara.

Mme Guedes-Fernandes rappelle que St Aubin s'engage pour un montant de 5000€, tout comme Cabara ; Branne pour un montant de 6376€.

La part de Branne est plus élevée parce que la commune fera un usage plus important du podium (stocké dans la Salle polyvalente de Branne).

Qualité des échanges :

Mme Houdry demande que le registre des réservations soit précisé sur certains points. Ce podium sera disponible très prochainement (question de M. GERVILLE-REACHE).

Vote POUR à l'unanimité.

Pour	Contre	Abstention	Sens du Vote
Faure, Parsat, Guedes-Fernandes, Nicoine, Jonquiere, Gerville-Reache, Henry, Olivares, Grelot, Houdry, Colozzi, Maugey, Sarraute, Pouvoirs : Barat, Godfroy	0	0	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 <i>La décision 2022050704 est adoptée à l'unanimité</i>

➤ **2022050705 - Délibération Tarification École**

Décision concernant l'augmentation du prix du repas de la cantine scolaire. Pour tenir compte de l'inflation, le prestataire souhaitait soit une augmentation de 12% (en conservant les 5 ingrédients actuels du repas), soit 6% (en supprimant le fromage). Compromis accepté de 8% (en ne changeant rien au repas actuel).

Le repas coûtera dorénavant 3,53€ (en prenant en compte le rattrapage d'une augmentation repoussée). Il coûtera 3,85€ pour les enfants d'autres communes ou ceux qui mangent occasionnellement.

Toutes les communes sont obligées de procéder à cette compensation, soit en augmentant les impôts, soit en augmentant le coût du repas, soit en diminuant le nombre des ingrédients (comme le fromage).

Des erreurs d'orthographe seront à corriger dans le Règlement intérieur de l'Ecole.

Qualité des échanges :

Pas de débat.

Vote POUR à l'unanimité

Pour	Contre	Abstention	Sens du Vote
Faure, Parsat, Guedes-Fernandes, Nicoine, Jonquiere, Gerville-Reache, Henry, Olivares, Grelot, Houdry, Colozzi, Maugey, Sarraute, Pouvoirs : Barat, Godfroy	0	0	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 <i>La décision 2022050705 est adoptée à l'unanimité</i>

➤ **2022050706 - Motion de soutien pêche de la lamproie**

Délibération concernant le courrier officiel de la CdC qui apporte son soutien au maintien de la pêche traditionnelle de la lamproie que la Préfecture souhaite interdire, au nom du principe de précaution (mise en danger de l'espèce). Chaque commune de la CdC est priée de soutenir cette action.

Qualité des échanges :

Vif débat. Mmes Houdry et Grelot demandent que, dans le texte de cette motion, l'on insiste tout particulièrement sur les ravages causés par le silure, prédateur majeur de la lamproie, contre lequel il faut intensifier la lutte. Elles souhaitent aussi rappeler aux pêcheurs (professionnels ou amateurs) leurs responsabilités dans la défense et la préservation des espèces et de la biodiversité.

Vote POUR à la majorité

Pour	Contre	Abstentions	Sens du Vote
Faure, Parsat, Guedes-Fernandes, Nicoine, Jonquiere, Gerville-Reache, Sarraute, Maugey, Henry, Olivares, Pouvoir : Barat	Grelot	Houdry, Colozzi Pouvoir : Godfroy	Pour : 11 Contre : 1 Abstention : 3 <i>La motion 2022050706 est adoptée à la majorité</i>

➤ 2022050707 - Vidéo-surveillance

Décision concernant le lancement d'une étude dans Branne pour l'installation d'au moins 3 caméras de vidéo-surveillance routière.

Qualité des échanges :

Mme Le Maire rappelle qu'il s'agit de se prononcer sur l'étude de ce projet et que ces caméras ne peuvent filmer que la circulation. Elle a déjà expliqué au Conseil le fonctionnement technique de ce système et les garanties prises. Ce système, pour lequel un budget approximatif de 20.000€ est déjà prévu, correspond surtout à une attente de la Gendarmerie Nationale car il faciliterait les enquêtes lors d'incidents ou de trafics divers.

M. Colozzi fait donc remarquer que cette technologie n'est pas une priorité dans l'intérêt de la commune et qu'elle est fort coûteuse de surcroît.

La gendarmerie propose l'intervention gratuite d'un expert pour une étude technique de faisabilité.

Mme le Maire propose un vote, mais M. Colozzi objecte qu'un sujet aussi sensible mérite un débat préalable sérieux, d'autant plus que de nombreux Conseillers n'ont pas pu assister aux discussions qui ont eu lieu précédemment.

Echanges vifs et passionnés, entre les adeptes de la sécurité et ceux qui posent un problème de société : allons-nous vers une société de surveillance, portant atteinte aux libertés fondamentales ?

Vote POUR à la majorité

Pour	Contre	Abstention	Sens du Vote
Faure, Parsat, Guedes-Fernandes, Nicoine, Jonquiere, Gerville-Reache, Henry, Olivares, Pouvoir : Barat	Grelot, Houdry, Colozzi, Maugey, Sarraute Pouvoir : Godfroy		Pour : 9 Contre : 6 Abstention : 0 <i>La décision 2022050707 est adoptée à la majorité</i>

➤ 2022050708 - Questions diverses

1/ Aire de jeu pour enfants

Vive discussion sur l'emplacement, ses caractéristiques, la programmation. Ce sera le sujet prioritaire de la prochaine réunion de la Commission d'urbanisme.

2/ Manifestation organisée par Paule Curull, le mardi 12 juillet : rassemblement à 11h à la mairie, à 11h30, cérémonie aux monuments aux morts à la mémoire des juifs de Branne déportés vers les camps de concentration, repas à 12h30, présentation de l'ouvrage historique de Mme Curull à la médiathèque à 14h.

3/ Appels d'offres : jusqu'au 13 juillet pour la rénovation de la Salle Guillon, du 28 juin au 19 juillet pour la rénovation de la rue de Lillot.

Bilan à faire sur le déploiement de la fibre optique (souhaité par la CdC).

4/ Cérémonie du 14 juillet : dépôt de gerbe à 11h, suivi d'un apéritif dans la cour de l'école.

5/ Les panneaux « Zone 30 » sont en place.

5/ Olivier Jonquiere rappelle les caractéristiques de la rampe latérale d'accès à l'église, en accord avec la réglementation et les souhaits de M. Magret (Pompes Funèbres de Branne) qui a loué l'emplacement et financé certains travaux.

La séance est levée à 19h26

Signature du Maire	Signature Secrétaire de Séance
	